Studio

Rue de la Reinette 13 – 1er étage - à 1000 Bruxelles

Loyer : 850 €/mois + forfait de 350€ par mois pour toutes les charges

Rent: 850 €/month + €350/month flat rate for all charges



A 100 m du métro de la porte de Namur, proche CEE, Palais Royal, gare centrale, Sablon, dans une petite rue à circulation restreinte, dans immeuble bourgeois, studio rénové et meublé de +/-40 m², idéal pour une personne seule , très lumineux, comprenant un hall d'entrée avec toilette séparée, un living avec un canapé lit récent (pas de chambre séparée), placards de rangement, cuisine entièrement équipée (taque électrique, four, lave vaisselle, frigo , congélateur), équipement récent et de qualité, balcon, machine à laver et sèche linge, libre le 1er décembre, bail d'un an minimum, loyer de 1200 € tout compris, soit le chauffage, l'eau, l'électricité, le wifi/fibre, les charges occupants (comme l'ascenseur, le nettoyage des communs...), mais aussi l'assurance occupant sont compris dans les 1.200 € /mois, PEB D174 , châssis récents, possibilité de se domicilier, à voir sans tarder !

Agence 66 Real Estate - IPI 505 693
0474/066 066 - info@agence66.be – agence 66.be
Chemin des Noces 40 à 1410 Waterloo

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

CERTIFICAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Habitation individuelle

numéro : 20240319-0000673632-01-6
émis le : 19/03/2024

IDENTIFICATION DE L'HABITATION

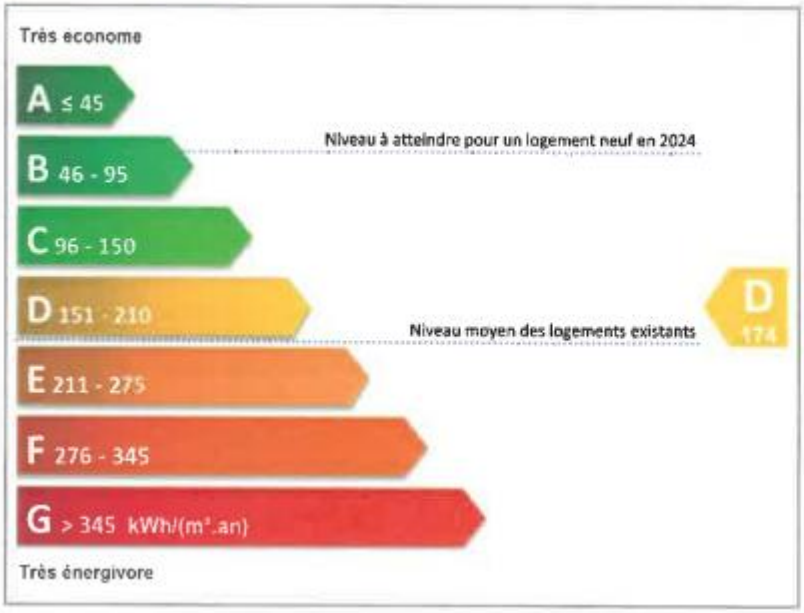
Adresse	Rue de la Reinette, 13 1000 Bruxelles
Appartement	1er étage façade avant
Surface brute	39 m²



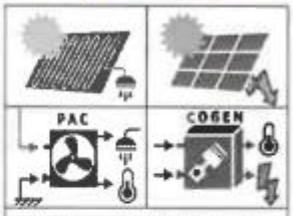
Ce certificat de performance énergétique (PEB) informe sur la qualité énergétique de ce logement et propose un scénario de rénovation à mettre en oeuvre pour améliorer sa performance énergétique. La consommation par m² reprise ci-dessous permet de comparer de manière objective la performance énergétique des logements bruxellois, indépendamment du comportement des occupants et de la superficie du logement. Félicitations, cette habitation est meilleure que la moyenne !

Indicateurs de performance énergétique de l'habitation

Classe énergétique



Energie renouvelable



Aucun de ces moyens de production n'est présent.

Emissions de CO_2



La quantité annuelle de CO_2 émise par ce logement pour un usage standardisé est de

31 kg CO_2/(m².an)

Ce document est le fruit d'une collaboration entre l'IPI, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et la Commission de Protection de la Vie Privée. Ce document est une fiche d'informations pour candidats locataires et ne peut en aucun cas être considéré comme un contrat de bail. Ce document n'engage le bailleur à aucune obligation envers les candidats locataires. Ces données sont fournies par les candidats locataires sans engagement de leur part et l'agence immobilière s'engage à utiliser ces données de manière confidentielle et uniquement pour un usage interne. En outre, si vous n'êtes pas sélectionné, ces documents seront détruits au moment de la conclusion du contrat de bail.

L'agence immobilière traite toujours les données en conformité avec les dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et avec les dispositions de la réglementation fédérale sur la protection des personnes physiques lors du traitement de données à caractère personnel. Vous avez le droit de demander de consulter le traitement effectué, pour faire corriger des données ou pour faire retirer vos données. Dans ce dernier cas, nous ne pouvons plus vous offrir le service que vous demandez.
Vos données sont traitées par nos collaborateurs et tiers auxquels nous recourons pour certains services spécifiques, uniquement en fonction de votre candidature comme locataire. Outre les sous-traitants externes, vos données peuvent aussi être transmises à d'autres destinataires. Le relevé des sous-traitants et destinataires est repris dans le formulaire.
Si vous avez des questions sur la manière dont nous traitons vos données, vous pouvez prendre contact avec notre agence. Si vous n'êtes pas d'accord avec la façon dont nous traitons vos données, vous pouvez vous adresser à l'autorité de contrôle compétente.

ENGAGEMENT DE LOCATION

INFORMATIONS	Candidat
Nom	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	
GSM	
Fax	
E-mail	
Etat civil:	
Marié/ cohabitant légal	
Composition de la famille	
Nombre d'adultes	
Nombre d'enfants (+âge)	
Animaux de compagnie (nombre + sorte)	
Fumeur	
Informations financières:	
Total des revenus mensuels nets	
Montant actuel du loyer	

Si vos revenus sont plutôt limités par rapport au montant du loyer, vous pouvez renforcer votre candidature en demandant des références à votre bailleur actuel ou en apportant une caution/un garant domicilié en Belgique.

If your income is rather limited in relation to the amount of rent, you can strengthen your application by asking your current landlord for references or by providing a guarantor/surety who is resident in Belgium.

Documents à joindre

Preuve de solvabilité (fiche de salaire/avis d'imposition/preuve de revenus de remplacement/ attestation de solvabilité de la banque,…)
Preuve du paiement des 3 derniers mois de loyer
Copie recto/verso de la carte d'identité

Documents to be attached

Proof of solvency (payslip/tax notice/proof of replacement income/bank solvency certificate, etc.)
Proof of payment of the last 3 months' rent
Copy of both sides of your identity card

CONDITIONS DU BAIL

Studio sis rue de la Reinette 13 à 1000 Bruxelles – 1er étage droit

- ✓ Loyer mensuel de 850 €
- ✓ Forfait de charges de 350 € par mois comprenant :
 - les charges de la copropriété (ascenseur, nettoyage des communs, électricité et eau des communes, syndic…..)
 - le chauffage
 - l'électricité
 - l'eau
 - le wifi/ fibre
 - l'abonnement TV
 - l'assurance occupant

- ✓ Le studio sera libre le 1er décembre 2025
- ✓ Bail d'une durée de 1 an minimum
- ✓ Garantie locative de 2 mois soit 1.700 € Chez Korfine
- ✓ Un état des lieux d'entrée – 100 € pour chaque partie à l'entrée et idem à la sortie
- ✓ Un nettoyage « normal » du studio et du linge sera à charge du locataire à sa sortie pour un montant de 200 €.

LEASE TERMS

Studio sis rue de la Reinette 13 à 1000 Bruxelles – 1st floor

- ✓ Monthly rent of €850
- ✓ Fixed service charge of €350 per month including:
 - condominium fees (lift, cleaning of common areas, electricity and water for common areas, property management, etc.)
 - heating
 - electricity
 - water
 - Wi-Fi/fibre
 - TV subscription
 - Occupant Insurance

- ✓ The studio will be available on 1 December 2025
- ✓ Lease term of 1 year minimum
- ✓ Two months' rental guarantee, i.e. €1700 with Korfine.
- ✓ An inventory of fixtures will be drawn up between the parties. - 100 € cost /partie at the entry and at the end
- ✓ The tenant will be responsible for the cost of 'normal' cleaning of the studio and linen on departure, at a cost of €200.

Agence 66 Real Estate - IPI 505 693
0474/066 066 - info@agence66.be – agence 66.be
Chemin des Noces 40 à 1410 Waterloo

ENGAGEMENT DE LOCATION
Rue de la Reinette 13 bte 37 – 1er étage – 1000 Bruxelles

Le(s) soussigné(s) Déclare(nt) par la présente, après avoir pris un rendez-vous avec l'AGENCE 66, faire l'engagement ferme et irrévocable de louer le bien suivant :

Studio de 39 m² avec un hall, SDB , cuisine équipée, balcon, pièce de vie (pas de chambre séparée)

Bien connu par le(s) soussigné(s) après l'avoir visité, au loyer mensuel de 850 € + un forfait de charges de 350 € qui comprend toutes les charges, soit 1.200 € par mois

Cet engagement est valable jusqu'au ……

Cette location est prévue pour une personne.

En cas d'accord, un bail d'une durée de 1an devra être signé par les parties et une garantie locative de 2 mois soit 1.700 € sera déposée auprès de Korfine (www.korfine.be).

Un état des lieux d'entrée par expert sera dressé avant la prise de possession réelle à frais partagés (100 € par partie à l'entrée et 100 € par partie à la sortie).

Un nettoyage « normal » du studio et du linge sera à charge du locataire à sa sortie pour un montant de 200 €.

En cas de garant domicilié en Belgique uniquement, merci de préciser son identité, son lien avec vous et ses revenus……

Si cette candidature est retenue par le propriétaire, le locataire s'engage à payer, à titre de garantie, le 1er mois de loyer + les charges, soit 1.200 € et ce dès l'acceptation de cet engagement par le propriétaire. Le contrat de bail sera signé dans les meilleurs délais.

Le numéro de compte pour ce versement est le suivant : BE33 0010 1105 5046 ouvert au nom de P. Vemer

Agence 66 Real Estate - IPI 505 693
0474/066 066 - info@agence66.be – agence 66.be
Chemin des Noces 40 à 1410 Waterloo

Si le locataire pour quelques motifs que ce soit, renonce à son engagement, cette somme ne lui sera pas remboursée.

Commentaires :

Fait de bonne foi à……, le……

Le(s) soussigné(s), Signature précédée de la mention «lu et approuvé».